ASSOCIATION DES DIRECTEURS IMMOBILIERS

CANDIDATURE ADMINISTRATEUR ADI 2021

à retourner avant le 22 juin 2021-8h sur
https://www.adi-france.fr/assemblee-generale-2021/

PROFESSION DE FOI

Candidat au sein du collège
☐ Utilisateur en activité
X Membre associé

Damien SANOUILLET

Directeur du Développement - JLL

Parcours professionnel

1985-1991 : **Steelcase** : Ingénieur Commercial, Directeur réseau de vente indirectes, Chef de produit
1991-2003 : **Damier** : Directeur des ventes Grands Comptes, Directeur pôle Conseil, Directeur Général Adjoint
2004-2005 : **SAMAS** : Directeur des partenariats
2005-2010 : **ID Conseil** : Fondateur et Président
2011-2021 : **JLL** : Directeur du Développement

Ma vision du métier de Directeur immobilier

Le Directeur Immobilier d'un grand utilisateur a un rôle stratégique, souvent méconnu des dirigeants mais qui va s'imposer de plus en plus dans les années à venir, en tant qu'animateur de la transformation avec les RH et l'IT.
L'immobilier va se transformer en ressource pour l'entreprise et ne plus être considéré uniquement comme un coût : ressource de motivation, ressource de travail collaboratif, ressource de bien-être pour les collaborateurs, ressource de productivité.
Dans ce cadre, c'est le directeur immobilier qui va porter cette nouvelle démarche.
Il est de plus en plus sensibilisé à la qualité de l'environnement de travail et a besoin de s'entourer de compétences internes et externes multiples.
La progression massive du Digital dans l'immobilier (mesures, réservation, analyses et aide à la décision) va apporter une corde supplémentaire à son arc.
L'arrivée du Flex Office va diminuer les aspects purement logistiques du directeur immobilier (déménagements internes, travaux,…) pour en faire un manager du bien-être et de l'épanouissement des collaborateurs (cf dernière étude JLL où ces notions sont passées devant le salaire dans les priorité des collaborateurs) ; cette fonction sera de plus en plus stratégique dans le développement de l'hybridation du travail.
En synthèse le métier du directeur de l'immobilier va devenir encore plus stratégique au sein des entreprises pour supporter les transformations des modes de travail qui vont s'imposer dans les prochaines années.

Ma vision du rôle que doit jouer l'ADI

L'ADI est aujourd'hui l'association française des directeurs immobiliers la plus riche en contenus et en évènements ; elle doit continuer sur cette lancée et même l'intensifier afin de devenir un « label » incontournable du Directeur Immobilier.
Elle doit continuer à s'enrichir des études réalisées par les prestataires (Membres associés ou non) sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la fonction de Directeur immobilier.
Elle pourrait renforcer ses compétences et ses contenus en exploitation (FM intégré ou externalisé) qui est bien souvent une des branches d'activité du Directeur Immobilier (cf Société Générale, EDF, Orange et bien d'autres) ; en effet, l'exploitation deviendra un outil majeur de la satisfaction et du bien-être des collaborateurs° qui va lui-même être au cœur de la stratégie de réappropriation du bureau et de l'attractivité des locaux de l'entreprise.
Les sujets de Logistique (entrepôts-activité) seront également de plus en plus importants pour les directeurs immobiliers qui en assurent le fonctionnement.
Dans ce cadre, l'ADI pourra continuer son rôle d'information, de partage de connaissances sur l'ensemble des thématiques ; elle pourrait aussi réfléchir à un rôle éducatif avec un parcours de formation conduisant à un label ou pourquoi pas à un diplôme.

Mon engagement actuel et à venir au sein de l'ADI
J'accompagne l'ADI en tant que Membre Associé et Partenaire depuis plusieurs années, mon engagement a toujours été fort et j'aime proposer du contenu, des sessions d'informations et pousser la recherche « utilisateurs » France et Monde, de JLL ; je suis très partisan de l'échange avec les membres de l'ADI, du bureau et aussi avec les permanents qui font un travail remarquable. J'ai toujours envie d'augmenter le support de JLL, malgré le contexte économique et peut-être porter l'idée de sessions de formation sur des sujets importants pour les directeurs immobiliers dans les années à venir. Mon parcours professionnel étant dans son dernier quart, j'imagine aussi une sorte de bénévolat, plus tard pour faire profiter les jeunes membres de l'ADI de toute l'expérience de mon parcours professionnel dans l'environnement de travail et dans l'immobilier.
Je constate aussi que parfois, certaines règles professionnelles dans l'immobilier sont parfois méconnues de certains membres de l'ADI, ce serait intéressant de compléter leur formation sur ces sujets, ne serait-ce que pour les impacts de la loi Hoguet par exemple.
J'aimerais également faire partie ou animer des groupes de travail sur des sujets de recherche en créant des partenariats avec les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs (exemple : projet en cours à l'Edhec d'une recherche innovante sur l'immobilier du futur) ; pourquoi ne pas y associer l'ADI ?